



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20076055

e.

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

25 JUIN 2020

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI**

Greffier

N° d'entreprise : **0459 381 409**

Nom

(en entier) : **PLUKON Mouscron**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue de l'Eau Vive(L) 5, 7700 Mouscron**

Objet de l'acte : Fin mandat administrateur (délégué) - renouvellement mandat administrateur et commissaire

I. Extrait des résolutions écrites et unanimes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 mai 2020:

1. Fin de mandat d'administrateur (délégué)

Les actionnaires prennent, dans la mesure nécessaire, acte de la fin du mandat de Monsieur Pieter Poortinga comme administrateur et administrateur délégué avec effet à l'issue de cette assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société.

2. Renouvellement mandat administrateur

Compte tenu du fait que le mandat de PLUKON FOOD GROUP B.V., représentée par son représentant permanent Monsieur Cornelius Van Gestel, administrateur de la société expire après cette assemblée, les actionnaires décident de renouveler le mandat d'administrateur susmentionné, pour une période de cinq ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires approuvant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024.

PLUKON FOOD GROUP B.V. désigne monsieur Pieter Poortinga comme représentant permanent en remplaçant Monsieur Cornelius Van Gestel.

Le mandat susmentionné sera exercé non rémunéré.

3. Renouvellement mandat commissaire

Compte tenu du fait que le mandat du commissaire de la société expire à l'issue de cette assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société, approuvant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019 et sur proposition du conseil d'entreprise, les actionnaires décident de renouveler le mandat de KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL (B00001), ayant son siège à Luchthaven Brussel Nationaal 1 K, 1930 Zaventem en tant que commissaire de la société pour une période de trois exercices, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires approuvant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022.

KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL désigne monsieur Maarten Poel (IRE Nr. A02321), réviseur d'entreprises, comme représentant permanent.

Pour extrait conforme,

PLUKON FOOD GROUP B.V., représentée par son représentant permanent Pieter Poortinga
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/07/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).